

Agir à Ottawa pour appuyer le secteur forestier et les communautés du Québec

Derek Nighbor, Président et Chef de la direction
Etienne Bélanger, VP, Relations avec les Autochtones et foresterie

Congrès annuel du CIFQ
21 mai 2026, Québec

À propos de l'APFC

L'APFC représente les producteurs canadiens de bois, de pâte et de papier à l'échelle nationale et internationale dans les domaines du gouvernement, du commerce et de l'environnement.

Avec un chiffre d'affaires annuel de plus de **87,2 milliards de dollars**, le secteur canadien des produits forestiers est l'un des plus gros employeurs du pays, fournissant **200 000 emplois directs** et exerçant ses activités dans des centaines de collectivités partout au pays.

Nos membres se sont engagés à collaborer avec les dirigeants autochtone, les organismes gouvernementaux et d'autres intervenants clés pour élaborer un plan d'action pancanadien visant à améliorer la santé des forêts, tout en soutenant les travailleurs, les collectivités et notre environnement à long terme.

Nos membres



Économie et commerce : un pilier pour les régions et l'économie canadienne

Emplois Industriels
194 040
Emplois Directs

Produit Intérieur Brut
\$19,9B
(CAD)

Exportations
\$18,5B

Bois \$7,1B	Pâtes \$6,3B	Papier \$5,1B
-----------------------	------------------------	-------------------------

Bois Sciés Production
48 752,6
x1000 Mètres cubes

Chargements Ferroviaires
19 584 412
Tonnes



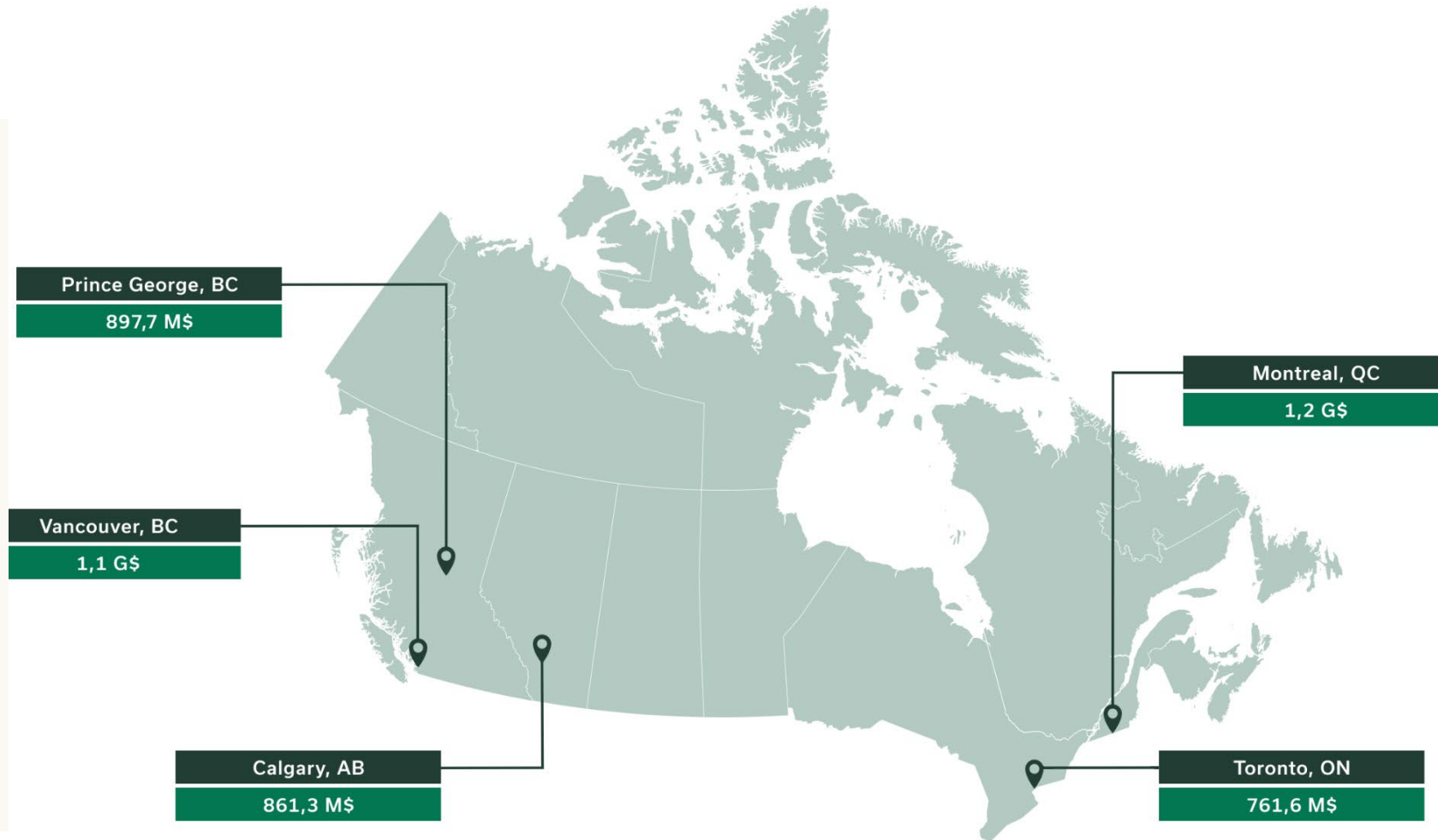
Une analyse de la chaîne d'approvisionnement

14,9 milliards

14,9 milliards de dollars de dépenses annuelles dans la chaîne d'approvisionnement en 2022, soutenant environ 1 595 municipalités et communautés autochtones

500 M\$

Les fournisseurs affiliés à des Autochtones ont apporté près de 500 M\$ en biens, matériaux et services en 2022, soit une augmentation de 35,8 % par rapport à 2020.



Partenaires clés



Bureau de promotion
des produits du bois
du Québec (QWEB)

cecobois

Centre d'expertise
sur la construction
commerciale en bois



Conseil de
*l'industrie
forestière
du Québec*



Canadian Wood Council
Conseil canadien du bois



UNIVERSITÉ
LAVAL

FPInnovations



NCASI

IMPACT. SCIENCE. SOLUTIONS.



Cercle des partenaires

Chaire de leadership en enseignement (cle)
en foresterie autochtone



**Wood
Works**



FPAC.ca
APFC.ca

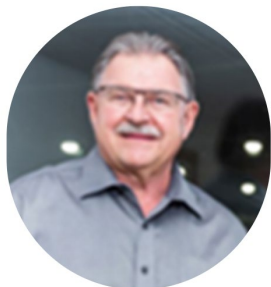


Groupe de travail sur la transformation du secteur forestier canadien

**Janvier à
avril 2026**



Co-président
Frédéric Verreault



Co-président
Ken Kalesnikoff



Brad Carr



Don Roberts



Jim Irving



Lana Payne



Lennard Joe



Luc Thériault

Renforcement de la compétitivité et de la durabilité à long terme du secteur:

- méthodes de construction modernes
- diversification des produits
- accès aux marchés nationaux et internationaux
- productivité
- modernisation et la restructuration de l'industrie

Moteurs de transformation

1

Rétablir la prévisibilité de la fibre

Éliminer les chevauchements réglementaires fédéraux-provinciaux.
Permettre une gestion proactive des feux de forêt à grande échelle.

2

Aligner les incitatifs pour la modernisation des scieries

Octroi de permis fondé sur les risques, crédits d'impôt à l'investissement et mécanismes d'équivalence pour assurer la viabilité du réoutillage et de la décarbonisation.

3

Mettre au point les transports et la logistique

Renforcer la concurrence ferroviaire, moderniser l'infrastructure de fret et offrir des outils durables pour assurer la stabilité de la main-d'oeuvre.

4

Adapter la demande en fonction de l'environnement bâti

L'approvisionnement fédéral est un moteur du marché du bois de bois massif et des MMC. Harmoniser les codes du bâtiment. Réduire les délais d'approbation du CCMC de quelques années à quelques mois.

5

Renforcer l'accès aux marchés et leur diversification

Conclure un accord sur le bois d'œuvre avec les États-Unis. Promouvoir le faible risque de l'EUDR. Améliorer la traçabilité numérique pour l'UE, le Japon et la Corée.

Modernisation réglementaire prioritaire

Un principe commun: reconnaître la solidité des systèmes provinciaux, éliminer les chevauchements et maintenir les résultats pour l'environnement.

Loi sur les espèces en péril

ENJEU

Les directives fédérales et provinciales parallèles sur le guide de rétablissement créent une insécurité juridique et une imprévisibilité quant à la fibre.

DEMANDE

Conclure des accords d'équivalence 2.10/11. Utiliser par défaut les stratégies de rétablissement provinciales. Coordonner la consultation des Autochtones.

→ **Accès prévisible à la fibre et réduction de la prime de risque réglementaire sur les investissements en capital.**

Loi sur les pêches

ENJEU

Les travaux de routine à faible risque sont soumis à un examen fédéral lent et redondant, même quand les provinces les ont déjà approuvés.

DEMANDE

Nouveaux codes de bonnes pratiques pour les travaux de routine. Protocoles provinciaux à guichet unique. Conditions adaptées au risque réel.

→ **Approbation plus rapide des travaux de routine, réduction des retards pour l'accès à la fibre et à l'infrastructure routière.**

Règlement sur les effluents des fabriques de pâtes et papiers

ENJEU

Les scieries sont sujettes à des exigences identiques pour les essais et les rapports avec le REFPP et les régimes provinciaux plus stricts — aucune valeur environnementale ajoutée.

DEMANDE

« Filet de sécurité » fédéral : suspendre le REFPP quand une province a un régime équivalent ou plus strict. Utiliser la Loi sur les pêches de 2019.

→ **Réduire la charge de travail liée à la conformité, libérer des ressources pour investir dans la décarbonisation et la productivité.**

Règlement sur les oiseaux migrateurs

ENJEU

Des règlements obsolètes limitent involontairement la prévention des feux de forêt et la gestion des combustibles, même quand les meilleures pratiques sont respectées.

DEMANDE

ECCC apporte déjà des modifications (2026). Conformité proportionnelle au risque, exemptions de minimis, reconnaissance des PGB.

→ **Gestion proactive des feux de forêt—amélioration de la sécurité de la fibre, protection des communautés et résultats climatiques.**

Le conflit du bois d'œuvre : un différend ancien aux impacts bien réels



Répondre aux nouvelles exigences européennes sur la déforestation



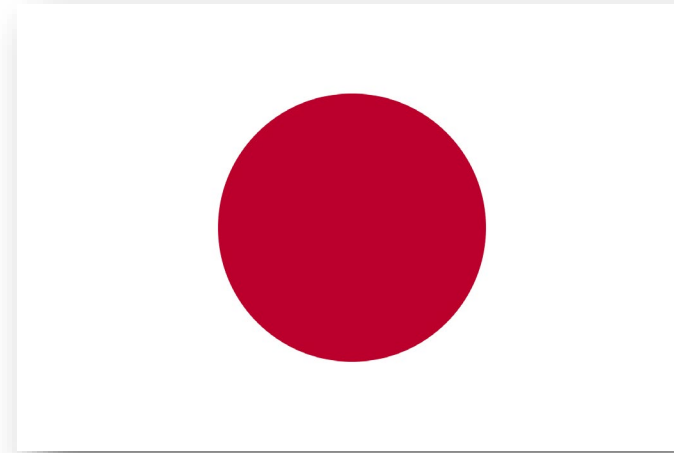
Enjeux

- Déforestation – pas de bilan massif
- Dégradation – définition euro-centrique
- Traçabilité - très détaillées malgré un risque de déforestation faible

Recommandations de l'APFC, et d'autres associations nationales:

- Approche basée sur le risque (faible risque = exigences simplifiées)
- Traçabilité allégée (géolocalisation pays, définition clarifiée)
- Exclusion des résidus → soutenir l'économie circulaire et réduire le fardeau

Politiques d'approvisionnement: une cible mouvante



Merci!

Derek Nighbor: dnighbor@fpac.ca

Etienne Belanger: ebelanger@fpac.ca